



Observatoire Européen du Plurilinguisme – Assises Européennes du Plurilinguisme –



Paris, le 26 avril 2013

A l'attention de
Madame Geneviève Fioraso
Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Objet : Article 2 du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche -
Propositions d'amendement.

Réf : Ma lettre du 20 mars. Votre réponse du 11 avril 2013.

Madame la Ministre,

Je vous remercie pour votre réponse du 11 avril.

Nous n'avons aucun doute sur les intentions que vous affichez. Malheureusement, nous ne pouvons accepter votre réponse pour deux raisons fondamentales.

La première est que vos intentions ne se retrouvent pas dans le texte de l'article 2, tel qu'il est rédigé.

Tel qu'il est rédigé, et sans préjuger des textes d'application, il permet effectivement le développement de formations entièrement en anglais sous couvert d'accords internationaux ou de programmes européens, comme si tout accord international ou programme européen impliquait un enseignement monolingue en anglais.

Face à des choix fondamentaux, vous ne pouvez pas vous réfugier derrière des textes d'application. La loi doit être claire et soyez sûre que sur ce simple détail, cet article 2, s'il est voté dans sa rédaction actuelle, sera l'objet d'un recours au Conseil constitutionnel car il met en cause l'article 2 de la Constitution qui veut que le français soit la langue de la République.

L'autre raison pour laquelle nous ne pouvons accepter l'article 2 dans son actuelle rédaction, c'est que si vraiment votre objectif "est d'attirer et d'accueillir convenablement des étudiants internationaux de tous les continents qui maîtrisent encore difficilement notre langue et qui pourtant voient déjà un intérêt à faire leurs études dans nos universités et à découvrir notre culture", la meilleure façon

O E P

4 rue Léon Séché F-75015 Paris, France - <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>
Courriel : observatoire.plurilinguisme@sfr.fr - portable : 33 (0)6 10 38 68 90
SIRET : 502 404 866 00019

de les accueillir est de faire l'investissement de leur apprendre le français pour leur permettre de suivre des études en France. Si en plus vous leur offrez un enseignement de type international (au moins deux langues, car un enseignement monolingue, fut-il en anglais ne saurait être un enseignement international), vous donnez pour les accueillir un avantage concurrentiel à la France, ce que vous ne faites pas en imitant la Suède ou le Danemark.

N'ayant aucun doute quant à vos intentions, nous vous remercions de votre attention et de prendre en compte notre expertise.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Tremblay'. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large, rounded initial 'C' and a trailing flourish.

Christian Tremblay
Président de l'OEP